

La Laïcité à l'école élémentaire

Avenant au projet d'école cycles 2 et 3 2015-2016

NIVEAU NATIONAL : 2 incontournables

Renforcer la transmission des valeurs de la République.		
		Dates envisagées
1. LA CHARTE DE LA LAÏCITE	Présentation aux familles lors de l'admission	
	Présentation au premier conseil d'école	
2. JOURNEE DE LA LAÏCITE	Actions phares prévues :	9 décembre

NIVEAU DEPARTEMENTAL : vers le parcours citoyen

Ce parcours s'articule autour de deux documents :

- 1- La charte de la Laïcité
- 2- Le programme d'enseignement moral et civique

Il se déclinera selon deux modalités :

- 1- Des séquences déclinées en séances à raison d'une heure hebdomadaire du CP au CM2
- 2- Des mises en œuvre de situations pédagogiques et éducatives qui appliquent activement les principes étudiés.

Identifier les articles de la Charte de la Laïcité et définir les actions		
Cycle	Articles de la Charte de la Laïcité	Actions ou projets (voir exemples en annexe)
Au cycle 2	Articles 4, 6, 7, 9, 10, 12 et 15	
Au cycle 3	Articles 1,2, 3, 5, 8, 11, 13, 14 et 15	

Identifier des compétences du programmes enseignement moral et civique et définir les actions.

CULTURE DE LA SENSIBILITE : *soi et les autres*

Actions ou projets *voir exemples en annexe*

CULTURE DE LA REGLE ET DU DROIT : *des principes pour vivre avec les autres*

Actions ou projets *voir exemples en annexe*

CULTURE DU JUGEMENT : *penser par soi-même et avec les autres*

Actions ou projets *voir exemples en annexe*

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : *agir individuellement et collectivement*

Actions ou projets *voir exemples en annexe*

ANNEXE : Liste d'exemples (non exhaustive)

CULTURE DE LA SENSIBILITE : *soi et les autres*

- Travail sur un réseau littéraire autour de la différence.
- Projet en arts visuels : rencontre sensible avec des œuvres d'art, travail sur le portrait et l'autoportrait.
- Le secours à autrui (sens de l'empathie, en lien avec le dispositif et l'attestation APS).
- Classe de découverte ; classe à PAC : exprimer ses émotions.
- Connaissance et reconnaissance des sentiments et des émotions, jeu théâtral, mime, jeux de rôle.
- le soin : langage et corps (langage de la politesse, soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain, soin des biens personnels et collectifs), la danse.
- Réalisation et/ou visite d'expositions.
- Projet en éducation musicale : chorale de classe ou d'école.

CULTURE DE LA REGLE ET DU DROIT : *des principes pour vivre avec les autres*

- Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).
- Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.
- Le code de la route (initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation APER).
- Projet sur l'égalité filles/garçons : par exemple le travail sur la mixité dans le cadre de l'EPS.
- Classe de découverte : apprendre à vivre ensemble.
- Mise en place d'actions dans le cadre du PEDT en lien avec le temps scolaire.

CULTURE DU JUGEMENT : *penser par soi-même et avec les autres*

- A partir de récits (mythes, contes, situations de la vie de la classe), sensibilisation à la justice, à l'injustice et aux préjugés par l'intermédiaire de débats régulés.
- Le secours à autrui (sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation APS).
- Éducation aux médias et à l'information : décrypter l'information et l'image, aiguïser l'esprit critique, se forger une opinion.
- Comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs à différents niveaux (règlement de classe ; harmonisation des règles de vie dans l'école ; articulation des règles de vie sur le temps scolaire et périscolaire).

CULTURE DE L'ENGAGEMENT : *agir individuellement et collectivement*

- Engager la classe dans des actions de solidarité (campagne JPA, ADPEP 58)
- Engager la classe dans des projets collectifs (USEP, OCCE, FOL etc.)
- Participation de la classe à la journée du sport scolaire (mi-septembre).
- Participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques :
 - semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme en mars,
 - semaine des mathématiques en mars,
 - journée du handicap le 3 décembre,
 - semaine de la presse en mars,
 - journée européenne des langues le 26 septembre (permet une meilleure compréhension interculturelle),
 - défis scientifiques tout au long de l'année,
 - commémorations patriotiques (les symboles de la République).
- Engager les élèves dans des projets d'éducation au développement durable.

- Organisation d'un temps annuel de rencontre et d'échange avec l'ensemble de la communauté éducative (cérémonie de remise de diplômes, valorisation des réussites des élèves, spectacle ou fête de fin d'année, etc.)
- Le code de la route (sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation APER).
- Encourager les conduites d'entraide (le tutorat entre pairs, la coopération, classe de découverte, etc.).

COMMENT ASSOCIER LES PARENTS ?

➤ Un outil à privilégier « La mallette des parents au CP ». Elle a pour objectif de faciliter le dialogue avec les parents en les aidant à comprendre les enjeux de la scolarité, à répondre aux questions qu'ils se posent à l'entrée au cours préparatoire et à les rendre acteurs de la réussite de leur enfant.

- Des dispositifs interministériels d'aide à la parentalité peuvent venir en complément :
- l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » ;
 - les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;
 - les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ;
 - les actions éducatives familiales (prévention de l'illettrisme).